

Zeitschrift: Arbido
Herausgeber: Verein Schweizerischer Archivarinnen und Archivare; Bibliothek
Information Schweiz
Band: 17 (2002)
Heft: 5

Artikel: Pour une "Veille archivistique"
Autor: Grange, Didier
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-768722>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Pour une «Veille archivistique»

■ **Didier Grange**

Archiviste
de la Ville de Genève

Dans un article précédent consacré aux listes de discussion relatives aux archives, j'ai utilisé l'expression «veille archivistique» par deux fois¹. Quelques collègues ont manifesté leur curiosité et m'ont demandé de donner des précisions quant à ce concept.

Du côté du Québec

La veille archivistique n'est pas nouvelle; l'expression a déjà été utilisée par le Comité des Affaires Professionnelles de l'Association des Archivistes du Québec (AAQ). Chargé de mettre sur pied une veille archivistique «pour identifier rapidement les problèmes affectant l'archivistique et les archivistes afin de permettre une réaction réfléchie et opportune»², ce comité a identifié une trentaine de sources d'informations à surveiller. Parmi celles-ci, citons des journaux, des périodiques, des listes de discussion et des sites web³. Un groupe d'«observateurs», composé de bénévoles, membres de l'Association, scrute ainsi ces différentes sources en quête d'informations pertinentes pour la profession et susceptibles de pousser l'AAQ à réagir ou à prendre position.

Renseignements pris auprès de nos collègues québécois, l'expression n'a pas été puisée dans la littérature archivistique, contrairement à ce que l'on aurait pu penser; elle a été créée de toute pièce⁴.

Veille technologique

Dès que l'on évoque le mot «veille», on pense naturellement à la «veille technologique». Le concept de veille archivistique est bien sûr directement inspiré de la veille technologique. Il y a fort longtemps déjà que l'on rencontre cette expression au détour d'un article de presse ou de la descrip-

tion d'une stratégie de services informatiques.

La veille technologique peut être définie comme étant une activité «constituée par l'ensemble des moyens visant à organiser de façon systématique et organisée, la collecte, l'analyse, la diffusion et l'exploitation des informations techniques utiles à la sauvegarde et à la croissance d'une entreprise», telle que la définit une entreprise active dans ce domaine⁵. La veille technologique est une composante importante des activités d'une grande partie des entreprises privées ou publiques – et pas uniquement de celles qui sont actives dans le secteur des technologies.

Une autre vision

Pour ma part, j'ai une conception un peu différente de la veille archivistique que celle proposée par nos collègues québécois. Les archivistes, en tant qu'individus ou en tant que groupe professionnel organisé, doivent mettre en place une stratégie qui permette d'observer, d'analyser et de bénéficier des percées théoriques en archivistique ou de réalisations professionnelles pratiques exemplaires.

Le but de la veille archivistique n'est pas forcément de réagir à des «stimuli» provenant de l'extérieur du cercle associatif ou professionnel, mais plutôt d'intégrer des éléments utiles, venus de la profession ou de l'extérieur de la profession, pour en tirer un bénéfice professionnel.

Une définition

Il n'est pas simple de donner une définition de la «veille archivistique». Celle que je présente ici mériterait certainement d'être reprise, complétée, voire nuancée:

Veille archivistique:

Stratégie mise en place par les archivistes afin de définir, suivre, analyser et utiliser les sources d'information dans le but:

- a) de connaître ce qui se passe en archivistique et dans d'autres domaines jugés importants pour leurs activités (par exemple: préservation, législation, politique patrimoniale, etc);
- b) de compléter leur bagage professionnel et d'améliorer leurs connaissances;
- c) de recueillir des exemples, modèles ou recommandations utiles (par exemple: normes, rapports de synthèse, etc.).

⁵ <http://www.atoutveille.com/competences.html>. Site d'AtoutVeille, cabinet de veille technologique indépendant.

Les archivistes doivent suivre l'évolution des divers champs qui constituent la discipline de façon consciente, volontaire et organisée.

Ajoutons que la veille archivistique peut être pratiquée tant par un professionnel, à titre individuel, que par une institution archivistique entière, le principe de base étant le même.

Pourquoi entamer une veille archivistique?

Nous ne savons pas tout ni en tant qu'individu, ni en tant que groupe. Ainsi la veille nous permet non seulement d'observer – de façon quelque peu passive – les développements de la discipline, mais aussi d'apprendre encore et toujours.

Elle nous oblige à tenir à jour et à améliorer l'état de nos connaissances ainsi qu'à combler certaines de nos lacunes. Elle nous permet de mieux appréhender l'évolution de la profession en suivant les derniers projets ou courants qui la traversent.

Elle nous pousse à réfléchir, voire à créer. Elle nous évite parfois de «réinventer la roue». Elle nous permet de ne pas manquer une innovation et de mesurer rapidement ses implications et ses éventuels bienfaits.

La veille archivistique nous permet de comparer des expériences et des solutions dans notre pays et à l'étranger. De les évaluer, de les confronter et de faire des choix, une fois son opinion faite. Elle nous pousse à nous positionner par rapport à certains courants ou tendances. Elle nous oblige également à nous poser des questions quant à nos pratiques et nos traditions. Elle peut encore nous amener à remettre en question un certain nombre d'éléments considérés comme acquis.

Quelles sources?

Pour se lancer de façon méthodique et organisée dans une veille archivistique, il est important de commencer par dresser la liste de l'ensemble des sources d'informations que l'on souhaite suivre. Celles-ci peuvent être très diverses. Mentionnons les monographies, les revues et les bulletins, édités le plus souvent par des associations professionnelles, les listes de discussion, certains sites web, les offres de formation continue et la presse.

Il convient de se poser la question de la pertinence de chacune des catégories citées et des sources repérées. Car quantité ne rime pas forcément avec qualité. Il faut veiller

¹ Voir Didier Grange, «Listes de discussion autour des archives et de l'archivistique: participez, partagez et profitez!», *Arbido*, 1/2002, pp.13–15.

² *Rapport annuel de l'Association des Archivistes du Québec*, 1999–2000, p.13.

³ Ibid., p.13 et <http://www.archivistes.qc.ca/fonctionnement/comites/veille.html>.

⁴ Echange de messages électroniques avec James Lambert, coordinateur de ce projet, avril 2001.

à sélectionner pour chaque type de sources celles qui nous paraissent les plus utiles dans nos activités régulières ou en relation avec nos projets. Rien ne sert de tout vouloir consulter et maîtriser. Dans ce genre de projet le dosage a son importance: tout vouloir suivre équivaut à ne rien suivre du tout!

Notons au passage combien ces dix dernières années ont été riches en nouvelles sources d'informations, en particulier dans le sillage d'Internet. Listes de discussion, sites web et messagerie électronique étaient presque inconnus il y a cinq ou six ans encore. Et pourtant, très rapidement les archivistes se sont appropriés ces instruments.

Comment?

Il est important de définir quels sont nos points forts et nos points faibles en matière archivistique ainsi que ceux de l'organisme pour lequel nous travaillons. Il convient également de connaître la situation archivistique au niveau local, régional ou national. Ces paramètres nous permettent de cibler notre quête et nos observations.

Pourquoi, par exemple, vouloir compléter à tout prix notre bagage sur un sujet que l'on maîtrise déjà bien? Même s'il est plus difficile d'aborder des thèmes qui nous rebutent, il est parfois nécessaire de se concentrer sur des sujets complexes et ingrats, mais nécessaires pour nos institutions.

Nous ne disposons souvent pas des ressources informationnelles adéquates dans nos propres institutions pour mener à bien les différentes tâches qui nous incombent. L'horizon est trop étroit à cette échelle et les compétences sont le plus souvent réduites et parcellaires. Dans ce sens, la vie associative est primordiale pour notre profession. Être membre d'une association professionnelle devrait être l'un des premiers actes d'une personne entrant dans la profession! En matière de veille archivistique, les associations jouent un rôle considérable en faisant circuler l'information et en offrant à ses membres la possibilité de compléter leur bagage. Participer à la vie associative est non seulement un acte d'engagement vis-à-vis de la profession, mais c'est également un acte capital pour sa stratégie per-

sonnelle ou institutionnelle par rapport à la veille archivistique.

Combien de temps consacrer à la recherche d'informations? Doit-on exprimer la chose en pourcentage de son temps de travail, en nombre d'heures? Doit-on clairement l'inscrire dans son plan d'action ou est-ce que la chose doit demeurer implicite?

Toutes ces questions sont légitimes. Je considère que la veille archivistique fait partie des responsabilités de l'archiviste et, à ce titre, constitue une activité parmi d'autres à laquelle il doit consacrer du temps⁶. Toutefois chacun doit se fixer des limites; la veille ne doit en aucun cas devenir une finalité en soi et empêcher un professionnel de remplir correctement sa mission. Au contraire, il s'agit d'un investissement pour lequel nous devons être en mesure de rendre des comptes... La notion de stratégie doit être considérée: il faut agir de façon réfléchie et planifiée. Nos journées ne sont pas extensibles à l'infini. Il est important de savoir ce que nous faisons dans le temps qui nous est imparti, comment et en quelle quantité.

Il serait dommage de garder pour soi les informations glanées. Il est fondamental de les faire circuler. La chose peut être organisée au sein d'une institution. Les domaines peuvent en effet être répartis entre les différentes personnes, selon leurs intérêts ou leurs compétences, par exemple. Une mise en commun de l'information peut être préparée régulièrement. L'affichage ou le recours à la messagerie électronique constituent d'autres moyens de faire circuler rapidement l'information.

Dans le même ordre d'idée, on peut se demander pourquoi on se contenterait de limiter le réseau à sa seule institution? Il conviendrait plutôt d'élargir le cercle et de créer un réseau plus large, entre institutions. De cette façon, moins d'informations passeraient à travers le filet, chacun s'épargnerait du temps tout en bénéficiant de nouvelles données. De plus, la solidarité et le sentiment d'appartenance à une communauté professionnelle en ressortiraient renforcés.

Dans les différentes phases, il ne faut jamais se départir de son esprit critique. Certaines sources sont plus intéressantes et fiables que d'autres. Tout est question d'évaluation et de choix. Mieux vaut se focaliser sur un nombre restreint de sources, jugées valables, que de vouloir tout suivre en même temps. Ainsi il ne faut pas hésiter à laisser tomber une source si elle ne donne

Tableau Croisé: un exemple

	Indispensable	Recommandé	Utile
Associations	Conseil International des Archives (CIA) Association des Archivistes Suisses (AAS) Association des Archivistes Français (AAF) Association of Canadian Archivists (ACA) Association des Archivistes du Québec (AAQ) Society of American Archivists (SAA) Association of Records Managers and Administrators (ARMA)	SIGEGS Memoriav Associazione Nazionale Archivistica Italiana (ANAI) Verband deutscher Archivarinne und Archivare (VdA)	Associations espagnoles AAA (Australie) Society of Archivists (UK) Fédération Internationale d'Archives du Film (FIAF) Association Internationale d'Archives Sonores et Audiovisuelles (AIASA)
Revues	Archives&Archivists (Australie)	Archivamos (Castille et Leon, Espagne)	Archimag Archivi&Computer
Listes de discussion	Liste du Conseil International des Archives (CIA)	Liste suisse (Swiss-Lib) Liste française Liste canadienne (ARCAN-L) Archives&Archivists (USA) Liste ARMA Liste anglaise Liste australienne Liste italienne (Archivi23) Liste espagnole (Arxiforum)	Liste ERECS (Management & Preservation of Electronic Records)
Sites	http://www.ica.org/ (CIA) http://www.arma.org/ (ARMA) http://www.staluzern.ch/lvsa/ (AAS) http://www.archivists.org/ (SAA) http://www.pro.gov.uk/ (PRO) http://www.naa.gov.au/default.html (AUS) http://www.nara.gov/ (NARA) http://www.archives.ca/ (ANC) http://www.archivistes.qc.ca/ (AAQ) http://www.archivesdefrance.culture.gouv.fr/ (ANF) http://palimpsest.stanford.edu/ (Cool)	http://www.admin.ch/bar/ (Arch. Fédérales Suisses)	

⁶ J'ai fait inscrire par exemple la veille archivistique dans le dernier document décrivant ma fonction, comme tâche à accomplir.

plus satisfaction. La rapidité de réaction a son importance dans la gestion de son temps. D'autre part, les choses évoluent vite dans notre profession. La qualité de certaines sources change ou est irrégulière. Nous ne devons pas perdre de vue également l'évolution du contexte général et le niveau de nos exigences: sommes-nous toujours dans le courant? Devons-nous adapter nos pratiques? Quelles sont nos priorités? Nos connaissances sont-elles encore à jour?

Un exemple

Pour ma part, je travaille souvent avec un tableau à double entrée. Cette technique rudimentaire me satisfait pleinement. Dans le prototype, j'ai inséré à titre d'exemple des ressources qui pourraient très bien faire partie d'une veille archivistique menée par une institution de dimension modeste. Loin d'être exhaustive, la sélection présentée permet déjà de se faire une idée d'une stratégie possible⁷.

Ce type de tableau pourrait être divisé de façon différente. On pourrait imaginer par exemple de le découper en «local, régio-

nal, national, international» ou bien par collaborateur, ou encore par secteur d'activité. Ce qui importe ici, c'est le principe de base.

Relevons encore que le fait d'être membre d'une association a des conséquences en ce qui concerne les informations mises à disposition. Ce fait n'apparaît pas clairement dans le tableau car il est implicite. En effet, pour les membres, l'accès à des monographies, des revues, des programmes de formation, des congrès et des colloques est assuré. Ce qui explique pourquoi seuls les titres d'une revue australienne (*Archives & Manuscripts*) et d'une revue italienne (*Archivi & Computer*) sont mentionnés expressément dans le tableau. Nous avons simplement souscrit à ces deux titres, publiés par des associations, sans demander pour autant à devenir membres.

Conclusions

Débauche de temps et d'énergie ... Certainement. Mais, à mon sens, il faut considérer la chose comme un investissement. Et comme tout bon investissement, il faut être capable de mesurer ce qu'il «rapporte». Il convient de réaliser une analyse sur la relation entre le coût et le bénéfice. Si le premier nous paraît complètement disproportion-

né par rapport au second, passons à autre chose ou mettons d'autres moyens en œuvre pour arriver à nos fins.

Et si nous estimons que nous ne disposons pas d'assez de temps pour nous lancer vraiment dans un projet de veille archivistique, il suffit peut-être de fixer des objectifs plus modestes ou d'aborder le problème autrement. C'est peut-être même l'occasion de revoir notre emploi du temps ou la répartition des tâches au sein de notre institution.

De toute façon, quels que soient les moyens utilisés, il est de notre devoir, en tant que professionnels ou de responsables d'institutions, de ne pas nous laisser distancer. L'archivistique va de l'avant en entraînant dans son sillage un cortège de défis que nous devons relever. La veille archivistique constitue assurément une réponse appropriée – parmi d'autres – dans l'accomplissement de la mission qui nous a été confiée. ■

contact :

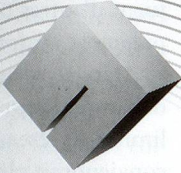
Didier Grange

Archiviste de la Ville de Genève

E-mail: didier.grange@seg.ville-ge.ch

⁷ Je vous invite à tenter l'exercice, que cela soit pour vous ou pour votre institution ...

Anzeige



BibliMaker™

WINDOWS - MAC OS
deutsche Version auch verfügbar
dès Fr. 2'200.-

0800 822 228
www.bibliomaker.ch - info@bibliomaker.ch



MICRO CONSULTING

Vous recherchez un logiciel de gestion de documents résolument moderne?

Votre solution: BiblioMaker

BiblioMaker se distingue par sa convivialité et son élégance. En quelques clics de souris, copiez une notice depuis Internet, imprimez une liste de nouvelles acquisitions, trouvez les documents se rapportant à un thème précis, commandez un livre, prêtez un CD ou enregistrez l'arrivée d'un nouveau fascicule de périodique.

De plus BiblioMaker gère vos documents électroniques tels que textes, images, sons, films et pages web. Un clic sur le lien d'une notice et le document électronique est immédiatement affiché à l'écran. Et grâce à la recherche publique par Internet, vos lecteurs peuvent aussi interroger votre catalogue directement depuis leur domicile!

BiblioMaker est exploité quotidiennement par des centaines de bibliothèques suisses et se compose de plusieurs modules optionnels. Il est également disponible en version réseau (client-serveur). Pour en savoir plus, demandez notre documentation complète incluant un CD-ROM pour une évaluation gratuite et sans engagement.